

Accompagner les salariés avec les techniques du coaching

RS6100 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32150
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2024

Certificateur(s)

ADESSO ACADEMY · SIRET : 83993813100019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise l'acquisition des compétences complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de techniques de coaching dans son activité professionnelle, au service d'une organisation. Elle se destine aussi bien aux managers qu'aux coachs en entreprise.

L'utilisation de techniques de coaching en entreprise s'intègre dans la stratégie d'une organisation pour maximiser le potentiel professionnel des collaborateurs par l'accompagnement des personnes ou des équipes. Les dynamiques de digitalisation ou encore la prise en compte des conséquences de la crise sanitaire sur l'organisation du travail, nécessitent souvent une adaptation que les managers et coachs accompagnent.

En effet, cette démarche permet de diagnostiquer et de traiter les dysfonctionnements dans les organisations, de proposer des actions et solutions centrées sur des résultats concrets, au niveau individuel, de l'équipe ou de l'organisation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Définir le cadre d'intervention du coaching, en analysant le contexte et les besoins du coaché et de l'entreprise et en identifiant les critères de succès, de manière à préciser le périmètre de l'accompagnement
- Etablir le contrat de coaching et les conditions de l'accompagnement, traduisant les objectifs du coaché, en définissant les responsabilités de chacun, en respectant les règles de déontologie et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap nécessitant une adaptation, afin de créer un climat de confiance
- Gérer les progrès et la responsabilité du coaché, en mettant en œuvre les techniques de coaching et en pratiquant une écoute active, afin de concevoir un plan d'action permettant au coaché d'atteindre des résultats concrets
- Conclure l'accompagnement de coaching, en identifiant les apprentissages, les talents et les ressources du coaché, et en animant un entretien tripartite, afin d'évaluer les résultats obtenus au regard de la demande initiale
- Analyser sa propre pratique des techniques de coaching, en expérimentant la supervision auprès d'un formateur et en recevant des feedbacks, en s'entraînant en groupe de pairs et en créant des contacts avec son environnement professionnel, afin d'enrichir sa pratique de coaching

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le prérequis permettant de s'assurer que le projet du bénéficiaire correspond bien à? l'objectif du dispositif de

formation et de certification est le suivant : Être dirigeant, manager, responsable RH, coachs en devenir ou souhaitant revisiter le processus de coaching, consultants, formateurs ou disposer d'une expérience dans les métiers de conseil, d'accompagnement, de recrutement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un coach professionnel d'ADESSO Academy

Un professionnel du coaching externe à l'organisme

Un professionnel externe à l'organisme (DG ou DRH)

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	21	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5245

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://adessoacademy.com/formations/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6100/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	193
Parcours menés à terme	186
Taux d'achèvement	96 %
Période	12/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	199
Montant total engagé	628 552 €
Coût moyen par dossier	3 159 €
Durée moyenne	134 h
Période	11/2022 – 12/2023

France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	3 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.